



Le PETR des Hautes Terres d'Oc RECRUTE deux chargé(e)s de mission Habitat

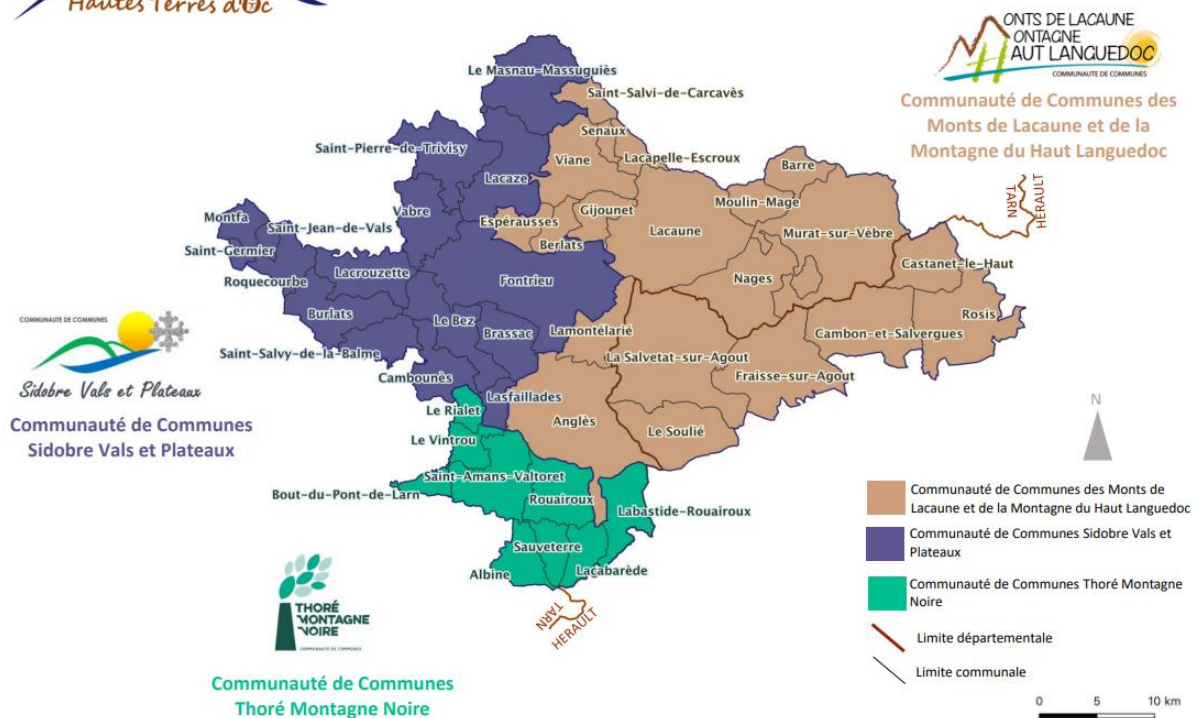
Contexte :

Le PETR des Hautes Terres d'Oc est composé de deux communautés de communes : Haut Languedoc et Sidobre Vals & Plateaux. Le PETR travaille en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire (convention de partenariat).

Quelques chiffres clés : 45 communes, 26.000 habitants, 2 départements concernés (le Tarn et l'Hérault).



Le Territoire du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc



Le PETR des Hautes Terres d'Oc anime et gère une OPAH (opération programmée pour l'amélioration de l'habitat), en lien direct avec les Communautés de Communes du Haut Languedoc et Sidobre Vals & Plateaux (qui sont maîtres d'ouvrage).

Le PETR des Hautes Terres d'Oc est désormais agréé Mon Accompagnateur Rénov' et peut intervenir sur le territoire de la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire. Mon Accompagnateur Rénov' peut accompagner tous les demandeurs (peu importe leurs revenus).

Le contexte actuel nécessite de renforcer l'équipe habitat du PETR des Hautes Terres d'Oc :

- Une augmentation des contacts - notamment les propriétaires bailleurs
- L'extension de notre intervention sur la CC Thoré Montagne Noire (5000 habitants)
- La nouvelle possibilité d'accompagner tous les demandeurs (y compris ceux aux revenus intermédiaires et supérieurs)
- Le souhait de renforcer nos actions territoriales (rencontre avec les acteurs du territoire, communication, lutte contre la vacance des logements, ...).

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

27 Avenue du Sidobre – 81260 BRASSAC

☎ 05 63 74 01 29 / N° Siret : 200 052 660 000 20

Courriel : contact@hautesterresdoc.fr / Site internet : <http://www.hautesterresdoc.fr>

Missions :

Sous l'autorité du Président et du Directeur, l'agent aura pour missions :

- L'accompagnement des demandeurs :
 - Vérification de l'éligibilité du demandeur par téléphone
 - Visite du domicile du demandeur
 - Relations avec les artisans (modifications de devis)
 - Réalisation de plans d'intérieur de maisons (numériques ou papiers)
 - Elaboration du plan de financement (mobilisation des subventions)
 - Montage des dossiers administratifs pour les demandes de subventions et de paiements auprès des différents financeurs (ANAH, Départements, Communautés de Communes, CEE, ...) : collecte & vérification des pièces, remplissage des cerfas, rédaction de rapport de visite, de diagnostic autonomie, de grilles d'insalubrité ...

L'agent devra donc avoir des compétences administratives et sociales.

Un plus serait d'avoir des compétences techniques/thermiques (réalisation d'audits énergétiques, conseils sur les travaux à mener...).

Cet accompagnement est renforcé pour les propriétaires de logements insalubres. En effet, le « aller-vers » est nécessaire. Il faudra actualiser le recensement de ces logements (actualisation de cartographies), étudier les causes de l'insalubrité pour ensuite suivre, au cas par cas, les propriétaires vivants dans ces logements indignes. C'est principalement une mission sociale.

Un plus serait d'avoir quelques connaissances juridiques pour assurer un appui auprès des élus (arrêté de mise en péril, relogement, pouvoirs de police, ...).

Un accompagnement spécifique est également mis en place pour les propriétaires bailleurs (logements mis en location). En plus du montage du dossier de demande de subventions (comme pour les propriétaires occupants), l'agent devra délivrer les premières informations fiscales et juridiques sur la mise en location d'un logement.

- Le suivi des dispositifs habitat
 - Suivi des contacts : mise à jour en continu d'un tableau de bord, rédaction d'un bilan d'activité annuel
 - Organisation de comités techniques et de comités de pilotage
 - Suivi des relations avec l'ANAH, en partenariat avec la Direction
 - Echanges avec les référents communaux OPAH (élus municipaux)
 - Mise en relation avec différents organismes : Région, Départements (MDPH, MDA, assistantes sociales, FSL), Action Logement, ADIL, CAUE, ABF, caisses de retraite, CAF, MSA, ARS, chambre des métiers, CAPEB, FFB... Pour créer des actions partenariales.
- La communication sur les dispositifs habitat
 - Organisation de réunions auprès des élus, des secrétaires de mairie, de différents interlocuteurs : Espaces France Services, Espaces de Vie Sociale, professionnels de santé, associations, artisans, agents immobiliers, notaires ...
 - Création de supports de communication et recours à tous les moyens de communication (réseaux sociaux, internet, radio, presse écrite, bulletins communaux, Intramuros ...)
 - Organisation d'événements liés à la thématique de l'habitat

Profil du candidat :

- Être diplômé d'un bac+3 minimum (habitat, administratif, gestion, juridique, économique et social, développement local, immobilier, énergies...)
- Qualités relationnelles (de nombreuses interactions sociales avec les demandeurs)
- Savoir travailler en autonomie et en équipe
- Avoir le sens du service public
- Faire preuve de discrétion professionnelle et de confidentialité

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

27 Avenue du Sidobre – 81260 BRASSAC

☎ 05 63 74 01 29 / N° Siret : 200 052 660 000 20

Courriel : contact@hautesterresdoc.fr / Site internet : <http://www.hautesterresdoc.fr>

- Compétences administratives et financières
- Faire preuve de rigueur (De nombreuses règles sont à respecter pour solliciter les différents financements)
- Savoir s'adapter / veille financière (Régulièrement, il y a des évolutions à propos des financements)
- Compétences en informatique-bureautique. Idéalement pour réaliser des plans intérieurs : Inkscape, kozikaza ...
- *Un plus serait d'avoir des compétences techniques/thermiques (réalisation d'audits énergétiques, conseils sur les travaux à mener...).*
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir faire remonter les informations nécessaires à la hiérarchie
- Faire preuve d'initiative, de réactivité et être force de propositions

Informations pratiques du poste :

Type de contrat : CDD

Durée : 13 mois (renouvelable)

Temps de travail : Temps plein (35 heures) ou temps partiel (28 heures minimum).

Rémunération : selon la grille salariale de la fonction publique, basée sur le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (catégorie B) et selon l'expérience du candidat.

Lieu de travail : Siège social du PETR des Hautes Terres d'Oc (27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC).

Déplacements : Nombreux et sur tout le territoire des Hautes Terres d'Oc. Il est donc nécessaire d'avoir le permis B.

Par dossier, deux déplacements au domicile du demandeur sont à prévoir.

L'équipe des Hautes Terres d'Oc dispose de véhicules de service. S'ils ne sont pas disponibles, les déplacements sont effectués par le véhicule personnel et les frais kilométriques sont remboursés.

Prise de poste : Le plus tôt possible.

Les chargés de mission habitat en poste tiendront les nouveaux agents pendant un mois. Le service instructeur de l'ANAH organise régulièrement des rencontres. Des formations externes (avec l'ADIL par exemple) sont possibles.

Dépôt des candidatures :

Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président

Par voie postale : PETR des Hautes Terres d'Oc, 27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC.

Ou par mail : anthony.astie@hautesterresdoc.fr

Avant le 25 septembre 2024.

Pour plus d'informations :

- Sur le poste de chargé(e) de mission Habitat :

Anthony ASTIE – Directeur du PETR des Hautes Terres d'Oc

05.63.74.29.27 / anthony.astie@hautesterresdoc.fr

- Sur l'OPAH :

<https://www.anah.gouv.fr/collectivites/support/dispositifs-programmes>

<https://www.hautesterresdoc.fr/missions/amelioration-de-lhabitat>

- Sur Mon Accompagnateur Renov' :

<https://france-renov.gouv.fr/mon-accompagnateur-renov>

<https://www.anah.gouv.fr/anatheque/reglesdor-MAR>

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

27 Avenue du Sidobre – 81260 BRASSAC

☎ 05 63 74 01 29 / N° Siret : 200 052 660 000 20

Courriel : contact@hautesterresdoc.fr / Site internet : <http://www.hautesterresdoc.fr>